

Je réponds ci-dessous à ces renseignements auxquels on m'a fait parvenir le lien récemment.

Ottawa, 15 décembre 2011 -

Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a annoncé aujourd'hui qu'une étude sur les dons de charité au Canada serait entreprise au retour des parlementaires en 2012.

« Je suis heureux que le Comité amorce cette étude importante », a indiqué M. James Rajotte, président du Comité. « Le Comité entend toujours parler des dons de charité lorsqu'il mène ses consultations prébudgétaires, chaque année. La tenue de cette étude va aussi dans le sens de l'appui unanime accordé à une motion présentée à la Chambre des communes en mars 2011 par M. Braid, député de Kitchener–Waterloo, à une motion connexe adoptée par le Comité à l'automne 2011 et à la recommandation dans le budget de 2011 que le Comité fasse une étude sur les dons de charité. »

Cette étude examinera en particulier les mesures fiscales qui sont en place ou sont proposées pour encourager à la fois les dons des particuliers et des sociétés. Elle portera entre autres sur le montant du crédit d'impôt pour don de charité et la possibilité d'étendre l'exonération pour gains en capital aux dons d'actions d'entreprises privées et de biens immobiliers. Elle se focalisera aussi sur les coûts qu'entraîneraient les changements aux mesures fiscales existantes et sur la faisabilité de ces changements, ainsi que sur la mise en application de nouveaux encouragements fiscaux.

Ceux qui souhaitent présenter au Comité un mémoire sur les encouragements fiscaux aux dons de charité doivent le faire au plus tard à midi, le mardi 17 janvier 2012. Le mémoire, qui doit compter au maximum cinq pages, pourrait être publié par la Chambre des communes sur le site Web du Comité.

Mon humble contribution.

En tant que donateur régulier auprès des organismes de bienfaisance, je suis tout à fait pour toute mesure qui encouragera les autres à effectuer plus de dons chaque année.

Je peux témoigner des extraordinaires bienfaits qu'a ce genre de dons dans ma vie et dans celle d'autres personnes.

Je suggérerais d'augmenter l'allègement fiscal d'au moins 0,02 cent le plus rapidement possible et d'établir des objectifs pour poursuivre cette augmentation, alors que les contribuables réaliseront assurément des économies à mesure que plus de gens augmentent leurs dons!

À cet égard, on pourrait aussi faciliter la collaboration entre les organismes et les gestionnaires de dons, afin d'optimiser l'utilité des fonds donnés.

Cette initiative pourrait bien fonctionner dans le secteur que j'appuie le plus à l'heure actuelle, en aidant les toxicomanes à reprendre leur vie en main et à jouer un rôle actif dans la société.

J'appuie les organisations qui offrent à ces personnes un endroit où vivre et qui leur permettent d'apprendre à s'intégrer à la société.

On pourrait vraiment aider les organismes à croître et prospérer en permettant à ces personnes de travailler dans des entreprises à but lucratif. La prospérité des entreprises favorisera aussi l'estime de soi et l'acquisition des compétences professionnelles dont ont tant besoin ces personnes (particulièrement les circulaires gouvernementales, que nous leur distribuons très efficacement d'ailleurs). Le fait d'aider les églises et les autres organismes qui œuvrent dans ce type de services sociaux serait très avantageux pour les contribuables; on encouragerait les gens à renoncer à l'aide sociale et à quitter les installations financées par les contribuables. Voici certains exemples d'entreprises que l'on pourrait favoriser à l'aide de mesures d'incitation fiscale :

- projets d'aménagement paysager et de béatification pour les communautés et les aînés;
- organismes de main-d'œuvre et de travail de soutien;
- organismes de formation;
- réparation, entretien et rénovation de domiciles;
- entretien, réparation et vente de véhicules.

J'espère vraiment que nos représentants gouvernementaux pourront tirer des solutions « gagnantes » de ce projet!

Notre société compte actuellement des légions de gagnants potentiels qui n'ont pas monté dans le train!

Arrêtons le train, aidons-les à monter et encourageons-les à faire le trajet avec nous!